

R E C E T T E S**Adhésions Compagnie et licences FFTA**

Adhésions incluant licences FFTA de nos 50 adhérents
un certain nombre d' adhérents ont pu bénéficier des aides PASSPLUS et PASSPORT,
ou d' une SUBVENTION de leur COMITE D'ENTREPRISE

Subventions

La Mairie de Coignières nous a versé une subvention
nous allons recevoir une toute dernière subvention du département

Vente de vêtements, gobelets et écussons

Vente de T-Shirt (blanc avec logo) pour les évènements de compagnie et de tradition, des T-shirt noir avec logo différent pour les tirs : Nature ou Parcours ;

Vente de gobelets lors du concours débutant, pas de vente d' écussons de la compagnie.

Avances pour achat DE MATÉRIEL , FOURNITURES, FRAIS AVANCES

Achats remboursés et effectués d' ordre et pour compte des adhérents, cela n'impacte pas le bilan financier

Matériel de tir, arc, flèches, participation aux repas des concours et lors des évènements de tradition, participation au frais de car pour les cérémonies d' Adoubement et du Bouquet , sommes avancées par la compagnie lors des utilisations des « PASS PLUS et PASS SPORT »

CONCOURS DÉBUTANT DE COIGNIERES

Participation des compagnies pour la partie des inscriptions, recettes des ventes du « Bar »

Cette année nos recettes de Bar durant le concours ont été impactée « positivement par la vente de Gobelets » et la « participation sous forme de forfait aux Bénévoles » bénéficiant du repas du samedi et dimanche..

Le reste à charge de la compagnie est l' achat du matériel nécessaire au concours

Nous remercions tous les adhérents et leurs parents, de leur aide lors de cet évènement et pour leur fabrication de gâteaux, très appréciés lors du concours et lors des gouters du samedi, ou lors d' évènements autre

DÉPENSES

CONCOURS DÉBUTANT ORGANISÉ PAR LA COMPAGNIE

Les dépenses :

- le Carburant et la location d'un camion
- le Matériel pour le concours
- les fournitures pour la Restauration des bénévoles et des arbitres
- les petits cadeaux et frais de déplacement des Arbitres
- les fournitures pour le bar ; et les fournitures pour les pots de clôture
- les fournitures pour le greffe
- le matériel pour le pas de Tir, les blasons
- Achat de trophées pour le concours
- Participation au repas des bénévoles
- Pot de clôture du concours

bilan financier du concours débutant 2024

CONCOURS DEBUTANT FEVRIER 2024

BILAN CONCOURS DEBUTANT BAR ET ACCUEIL

ACHAT BOULANGERIE et fourniture BAR	1 216,60 €		
recettes en espèces bar		587,33 €	
ENCAISSEMENT SUR CAISSE VENTE GOBELET		160,00 €	
subvention reçu département pour trophée ASQY		216,00 €	
recette en cheque ou virt greffe		620,00 €	
SOUS TOTAL CONCOURS DEBUTANT	1 216,60 €	1 583,33 €	366,73
FRAIS ANNEXE MATERIEL CONCOURS			
ACHAT TROPHÉES	284,69 €		
LOCATION CAMION	202,70 €		
REMUNERATION ARBITRE	30,00 €		
FOURNITURE GREFFE ET MARQUAGE	12,07 €		
COPIES COULEURS	53,26 €		
BLASONS	65,40 €		
RUBAN MARQUAGE	40,70 €		
CARBURANT	7,64 €		
CARTOUCHEE IMPRIMANTE GREFFE	16,99 €		
PILES POUR FEUX	11,00 €		
REPAS DES BENEVOLES FIN DE CONCOURS	129,10 €		
TOTAL DES AUTRES DEPENSES – SANS RECETTES	853,55 €	0,00 €	-853,55
BILAN DU 23 E CONCOURS DEBUTANT	2 070,15 €	1 583,33 €	-486,82

AUTRES CONCOURS

Participation aux frais d'inscription, les frais de repas restant à charge des participants. 2 remboursements n'ont pas encore été reçu de nos adhérents, leur contribution à été provisionnée

Vêtements, gobelets et écussons

Achats de T-Shirt (blanc avec logo) pour les évènements de compagnie et de tradition, des T-shirt noir avec logo différent pour les tirs – (inventaire des tshirts non reçu)
 Achat d'un stock de 300 Gobelets avec logo de la compagnie
 il nous reste un stock de 220 Gobelets – qui seront vendus lors des prochaines festivités
 pas de vente des écussons, le stock est mis de côté

Dépenses de fonctionnement

fournitures de bureau, cartouche imprimante et l'ordinateur de la compagnie (Marion)

Matériel de tir

achat de matériel de tir, flèches, viseur, plumes, cordes, stabilisateur
 achat de blasons pour le tir en salle, et pour le tir nature
 achat des flèches de progression (FFTA)
 achat de tréteaux pour les arcs
 achat de quincaillerie diverses (clous, arrache clous etc)
 achat d'un chariot pour transport du petit matériel
 un état du matériel (Arc) à été fait par le responsable du matériel. - document en annexe

Goûters et animations lors des tirs

aux goûters les samedis

Frais d' animations pour les tirs en salle, et en extérieurs diverses occasions

Frais de tenue de compte bancaire – Société Générale

Assurance Responsabilité Civile – contrat MACIF

Les cotisations d' assurance responsabilité civile pour les activités dans le gymnase et sur notre terrain, ainsi que les biens et matériels, et les risques lorsque nous empruntons la Maison du Voisinage.

Cotisation site internet

Le site internet est mis a jour régulièrement par Francis qui vous en parlera

Participation aux évènements de TRADITION

TIR DU ROY

dépenses faites pour le TIR DU ROY de l'an passé, fait après la clôture des comptes, tir du Roy de cette année (sous forme de provision) – apéro et grillades

REUNION DES CHEVALIERS ET ARCHERS

assemblée générale FDY organisée par Coignièrès

la famille des Yvelines nous remercie d' avoir organisé cette assemblée et son pot de cloture

frais de participation à l'organisation de pots AG FDY,

les charges correspondantes ont été remboursées par la FDY

Evènements tradition organisé par la compagnie pour la famille

Réception de Chevaliers et Archers

Je propose que le censeur ou un membre de la compagnie, lors des prochains évènements de ce type organisé par le CAC ; présente le « tronc » pour demander une participation aux frais

Pot réception chevalier

achat de 1 kit de Chevalier,

participation à l' adoubement pour le chevalier nommé

la bouteille de champagne n'a pas été offerte comme les autres années par le CAC

frais pour le **tir de la Saint-Sébastien**

BOUQUET PROVINCIAL

participation au bouquet provincial de Macon tel que convenu en AG

participation au bouquet provincial de Saint Maximin

un car au départ de Guyancourt est loué sur inscription,

le montant du car sera pris en charge par les adhérents présents :

est de 30 euros pour les « grands »

et 4 enfants de 20 Euros

Le reste de la participation est pris en charge par la compagnie ,
la participation financière à recevoir des adhérents a été provisionné.

demande du trésorier :

pour les prochaines inscriptions

fournir impérativement les documents justificatifs (tickets) pour les demandes PassPlus et PassSport, le montant accordé pour ces deux « subventions » ne peuvent être déduit du montant de l'adhésion, ces montants une fois reçus par la compagnie seront reversés aux Adhérents.

pour les attestations de versement d'adhésion pour les demandes aux comités d'entreprise en faire la demande au trésorier.

Un délai de paiement peut être accordé pour le versement des adhésions, vous pouvez faire plusieurs chèques le jour de votre renouvellement, et lors de vos réinscriptions précisez le ou les types d'arc que vous utilisez, afin de faciliter la saisie par la secrétaire de la compagnie.

pour les décomptes des concours et autres :

Merci de faire parvenir plus rapidement les montants des participations aux différents évènements.

Synthèse « TRESORERIE » de la compagnie

SOLDE A LA SOCIETE GENERALE AU 25 MAI 2024	3 282,26
écritures de banque non rapprochées :	-13,00
FRAIS DE BANQUE DU MOIS DE MAI -13,00 FRAIS DE TENUE DE COMPTE	
montants à encaisser : Participation Bouquet et participation concours – sous forme de provision (1)	
SOLDE COMPTE BANQUE au 25 MAI 2024 :	3 269,26
SOLDE DE CAISSE – ESPECES	- 0 -
MONTANT DES PROVISION :	- 57,50
(1) CHARGES PROVISIONNEES - 680,00	
(1) RECETTES PROVISIONNEES 622,50	
SOLDE TRESORERIE FIN DE PERIODE :	3 211,76

Après arrêté comptable et rapprochement banque, le solde de nos comptes de trésorerie vous est indiqué sur les tableaux financiers, et prends en compte les écritures non encore débitées par la Société Générale, et les provisions comptables.

Certifié conforme à nos écritures comptables au : 21 mai 2024 (date arrêté des comptes)

*La Trésorière de la compagnie,
Marie-Rose BOIZIER*

SITUATION FINANCIERE AVEC PROVISIONS (et sans les avances aux adhérents) COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES

CHARGES			RECETTES		
Classe	Intitulé	Total	Classe	Intitulé	Total
60	CHARGES D EXPLOITATION	7 994,13 €	70	PRODUITS D EXPLOITATION	6 678,15 €
	COTISATIONS CAC	2 986,00 €		ADHESIONS CAC	5 074,00 €
	PASS PLUS PASS SPORT	0,00 €		PASS PLUS PASS SPORT	0,00 €
	ACHAT DE GOLELETS ET T SHIRTS	1 170,33 €		VENTE DE GOLELETS ET T SHIRTS	280,00 €
	ACHAT DE MATERIEL DE TIR	1 145,75 €		VENTE DE MATERIEL DE TIR	0,00 €
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	166,27 €			0,00 €
	ANIMATION DE TIRS	196,61 €			0,00 €
	CONCOURS DEBUTANT COIGNIERES	1 728,47 €		CONCOURS DEBUTANT	1 241,65 €
		0,00 €			0,00 €
	AUTRES CONCOURS	600,70 €		AUTRES CONCOURS	82,50 €
	CONCOURS ASQY	0,00 €		CONCOURS ASQY	0,00 €
		0,00 €			0,00 €
61	AUTRES CHARGES & CHARGES EXTERNES	197,97 €	74	SUBVENTIONS	2 274,00 €
	PRIMES ASSURANCES RC	197,97 €		- Conseil Général Yvelines	274,00 €
				- Commune : coignieres	2 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 419,38 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	933,48 €
	TRANSPORTS - LOCATION CAMION CIBLERIE	0,00 €		TRANSPORTS - LOCATION CAMION CIBLE	0,00 €
	COTISATIONS DIVERSES	66,00 €			0,00 €
	DEFRAIEMENT ARBITRES	0,00 €			0,00 €
	RECEPTIONS DEPLACEMENTS	0,00 €		RECEPTIONS DEPLACEMENTS	0,00 €
	EVENEMENTS DE TRADITION	0,00 €		EVENEMENTS DE TRADITIONS	0,00 €
	TIR DU ROY	252,78 €			0,00 €
	BOUQUET PROVINCIAL	660,00 €		BOUQUET PROVINCIAL	440,00 €
	ADOUBEMENT ET BAPTEM ARCHERS	1 177,58 €		ADOUBEMENT ET BAPTEM ARCHERS	493,48 €
	FRAIS POSTAUX	27,52 €			
	SERVICES BANCAIRES	235,50 €			
63	IMPOTS & TAXES (à préciser)	0,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	0,00 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €		TOTAL DES RECETTES	9 885,63 €
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €			
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT & PROVISIONS	0,00 €			
	TOTAL CHARGES	10 611,48 €			

Coignières le 26 MAI 2024

VARIATION EXERCICE	-725,85 €
SOLDE ANNEE -1	3 937,61 €
SOLDE ANNEE	3 211,76 €
SOLDE CAISSE	0,00 €
SOLDE BANQUE	3 269,26 €
PROVISIONS INSCRITES POUR	-57,50 €
solde année avec provision -----)	3 211,76 €

Certifié conforme aux écritures comptables, arrêtées à la date du 21 mai 2024
Le Trésorier de la Cie des Archers de Coignières
Marie-Rose BOIZIER

**PROPOSITION DE BUDGET 2025
COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES**

CHARGES			RECETTES		
Classe	Intitulé	Total	Classe	Intitulé	Total
60	CHARGES D EXPLOITATION	7 370,00 €	70	PRODUITS D EXPLOITATION	6 850,00 €
	COTISATIONS CAC	3 000,00 €		ADHESIONS CAC	5 000,00 €
	PASS PLUS PASS SPORT	500,00 €		PASS PLUS PASS SPORT	500,00 €
	ACHAT DE GOLELETS ET T SHIRTS	520,00 €		VENTE DE GOLELETS ET T SHIRTS	150,00 €
	ACHAT DE MATERIEL DE TIR	1 500,00 €		VENTE DE MATERIEL DE TIR	
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	150,00 €		CONCOURS DEBUTANT	1 200,00 €
	ANIMATION DE TIRS	200,00 €		AUTRES CONCOURS	
	CONCOURS DEBUTANT COIGNIERES	1 000,00 €		CONCOURS ASQY	
	AUTRES CONCOURS	500,00 €			
	CONCOURS ASQY		74	SUBVENTIONS	2 000,00 €
61	AUTRES CHARGES & CHARGES EXTERNES	200,00 €		- Conseil Général Yvelines	0,00 €
	PRIMES ASSURANCES RC	200,00 €		- Commune : coignieres	2 000,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 780,00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	500,00 €
	TRANSPORTS - LOCATION	150,00 €		TRANSPORTS - LOCATION	
	COTISATIONS DIVERSES	100,00 €		RECEPTIONS DEPLACEMENTS	
	DEFRAIEMENT ARBITRES			EVENEMENTS DE TRADITIONS	
	RECEPTIONS DEPLACEMENTS			BOUQUET PROVINCIAL	500,00 €
	AUTRES EVENEMENTS DE TRADITION	350,00 €		ADOUBEMENT ET BAPTEM ARCHERS	
	TIR DU ROY	150,00 €			
	BOUQUET PROVINCIAL	500,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
	ADOUBEMENT ET BAPTEM ARCHERS	200,00 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
	FRAIS POSTAUX	30,00 €	78	REPRISE AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €
	SERVICES BANCAIRES	300,00 €		TOTAL DES RECETTES	9 350,00 €
63	IMPOTS & TAXES (à préciser)	0,00 €			
64	CHARGES DE PERSONNEL	0,00 €			
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT & PROVISIONS	0,00 €			
TOTAL CHARGES		9 350,00 €			

Coignières le 26 MAI 2024